



AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

N° 0 0 0 0 2 /ASMI/MINEPAT/PSRDREN/2025 du 28 MAI 2025

Relatif au recrutement d'un (e) Auditeur (trice) Interne au Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord (PSRDREN).

Nom du Pays : Cameroun

Nom du Projet : Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord (PSRDREN)

Intitulé des missions des Consultants : Recrutement d'un (e) Auditeur (trice) Interne au Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord (PSRDREN).

1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2014, la Région de l'Extrême-Nord connaît une crise sécuritaire du fait des exactions de la secte terroriste nigériane « Boko Haram ». Cette crise se manifeste par l'endoctrinement des populations majoritairement jeunes, les prises d'otages, la destruction des villages et des édifices publics, le vol de bétail etc. Les multiples attaques de Boko Haram ont provoqué les déplacements massifs de populations dont près de 30 000 réfugiés (Nigérians et Tchadiens) et plus de 400 000 déplacés internes. Toutefois, la crise liée à Boko Haram est venue exacerber des vulnérabilités qui existaient déjà dans cette Région. Avant l'arrivée de Boko Haram, l'Extrême-Nord était la Région la plus pauvre du Cameroun, avec 74.3% de la population vivant sous le seuil de la pauvreté contre 37.5% au niveau national. Face à cette situation combien préoccupante, Le Président Paul Biya, fidèle à sa logique de développement qu'il réitérait au Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York le 22 septembre 2017 en disant : « notre bien être le plus précieux c'est la paix. Sans elle, nous ne pouvons rien entreprendre de durable, d'efficace au bénéfice de nos jeunes, de nos peuples. », a tout d'abord engagé les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre Boko Haram. Fort de leurs interventions, avec les efforts appuyés des autres pays affectés, l'insécurité a fortement baissé, bien que quelques incursions sporadiques de la secte persistent.

Désormais, le Gouvernement est orienté vers la réponse aux défis du développement socioéconomique de la Région. C'est dans ce sens que sous Très Hautes instructions du Président de la République, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement signé le 02 septembre 2019 un décret déclarant certaines Régions du Cameroun, dont l'Extrême-Nord, « zones économiquement sinistrées ».

Selon l'article 2 de ce décret les entreprises qui s'installeront dans ces régions bénéficieront d'exonération de taxes et d'impôts pendant une période de trois ans. Dans la même veine et à la suite du Grand Dialogue National dont l'une des recommandations était d'élaborer un vaste programme de rétablissement, de reconstruction et de développement des régions en proie aux

crises sécuritaires, par la mise en place des plans spéciaux de reconstruction, le Président de la République, S.E. Paul Biya décide de la mise en place d'un Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord (PSRDREN).

Ledit Programme qui couvre les six (06) Départements que compte la Région de l'Extrême-Nord, à savoir : Le Diamaré, le Logone et Chari, le Mayo-Danay, le Mayo-Kani, le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga, a pour objectif d'assurer la reconstruction et le développement socio-économique pour une paix durable dans la Région de l'Extrême-Nord, conformément à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030(SND30). Il s'articule autour des principales composantes suivantes :

Composante 1 : Reconstruction. Cette composante vise non seulement la reconstruction des infrastructures détruites par la guerre, mais vise aussi à améliorer le standard, dans le but de réduire le déficit d'accès aux infrastructures socioéconomiques de la Région de l'Extrême-Nord. De même, il est prévu l'achèvement des ouvrages/projets abandonnés dans cette Région. Cette composante comprend deux (02) sous-composantes, à savoir :

- **Sous-composante 1.1** : Reconstruction des infrastructures détruites par Boko Haram ;
- **Sous-composante 1.2** : Achèvement des infrastructures abandonnées.

Composante 2 : Développement des Infrastructures. Il s'agit dans cette composante de poursuivre les projets en cours et de lancer les Projets d'envergure dans cette Région. Un accent particulier sera mis sur les projets réalisés avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers. Cette composante comprend deux (02) sous-composantes :

- **Sous-composante 2.1** : Poursuite des Projets en cours ;
- **Sous-composante 2.2** : Réalisation des Projets d'envergure.

Composante 3 : Appui aux Activités Socioéconomiques et Adaptation aux Changements Climatiques. En plus des infrastructures construites, le Programme vise à accompagner les populations afin d'améliorer leurs conditions de vie et leurs revenus.

Il est également question de promouvoir la gestion durable de l'environnement afin de renforcer la résilience des populations aux changements climatiques. Les sous-composantes de cette composante sont les suivantes :

- **Sous-composante 3.1** : Appui aux Activités socioéconomiques,
- **Sous-composante 3.2** : Adaptation aux Changements Climatiques.

Composante 4 : Gouvernance du Programme. Il s'agit de la composante institutionnelle du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord (PSRDREN). Elle a pour rôle : (i) la coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Programme ; (ii) la validation des orientations stratégiques et (iii) l'optimisation des interventions de toutes les parties prenantes, en vue de garantir la bonne exécution dudit Programme.

Le Programme est mis en œuvre dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, selon une approche holistique avec un focus sur la capitalisation des interventions en cours et/ou envisagées dans sa zone d'intervention.

C'est dans cette optique que le PSRDREN relance le recrutement d'un (e) Auditeur (trice) Interne en remplacement du premier qui est démissionnaire.

Les personnes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services décrits ci-dessous.

2 - DESCRIPTIONS DES MISSIONS ET PROFILS REQUIS PAR POSTE

2.1.1. Missions et tâches assignées au Responsable

Placé sous l'autorité du Coordonnateur, l'Auditeur (trice) interne est chargé (e) :

- de s'assurer que l'exécution du Programme est conforme aux termes de l'accord de financement ;
- de s'assurer que les manuels d'exécution et de procédures du Programme sont bien appliqués ;

- d'évaluer et de contribuer à l'amélioration du processus de gouvernance (gestion des risques, contrôle, etc.) au sein de l'UCP en s'assurant que la structure du système de contrôle interne est efficace, c'est-à-dire que l'ensemble des dispositifs de contrôle et de sauvegarde est capable de prévenir, au besoin de corriger à temps tout risque de dérapage dans la gestion des ressources et l'atteinte des objectifs de développement du Programme.

De manière spécifique, l'Auditeur (trice) Interne aura pour tâches principales :

- d'élaborer une charte d'audit, une matrice des risques et un programme de travail annuel d'audit interne basé sur l'approche par les risques ;
- d'établir le calendrier, les objectifs, le scope et les procédures applicables à chaque mission d'audit interne de façon à assurer une utilisation efficace et efficiente de son temps de travail ;
- d'effectuer les missions d'audit interne conformément aux principes et règles internationalement reconnus ;
- d'apprécier régulièrement le dispositif de contrôle interne au regard des plans, politiques et directives générales de l'organisation et du déploiement des moyens mis en œuvre par le Programme de relever les contrôles inexistant ou ceux qui nécessitent des améliorations et formuler des recommandations ;
- de veiller à la mise en œuvre de façon exhaustive du Manuel d'exécution du Programme ;
- de produire les rapports d'audit interne, discuter avec la Coordination du Programme des conclusions et assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- d'assurer, avec le Responsable Administratif et Financier, la préparation des audits externes et le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en découlent ;
- de procéder à des audits réguliers, planifiés et spontanés, des comptes, actifs et opérations - du Programme ;
- de vérifier que les travaux, biens et services financés sont acquis en respect des procédures de passation des marchés, des dispositions de l'Accord de financement et du Règlement de passation
- En plus, de la vérification de la conformité des acquisitions ayant fait l'objet d'une revue préalable des partenaires, une attention particulière devra être mise sur toutes les acquisitions de biens, fournitures et services ne faisant pas l'objet d'un avis de non objection préalable du bailleur de fonds ;
- de vérifier que les demandes de décaissement soumises aux partenaires aux fins de financement sont autorisées, enregistrées correctement, appuyées par des pièces justificatives et éligibles selon les termes de l'accord de financement ;
- de vérifier le respect des pourcentages d'éligibilité des différentes catégories des dépenses ;
- de vérifier la concordance entre les activités physiques et les décaissements financiers ;
- de vérifier que toutes les dispositions juridiques et fiscales sont respectées, notamment en matière d'impôts, de taxes et droits de douanes applicables au Programme, le traitement fiscal applicable aux traitements versés aux consultants et employés du Programme ;
- d'effectuer la revue des rapports d'activités et rapports financiers trimestriels ainsi que des Demandes de Remboursement des Fonds et consigner ses constats en annexe desdits rapports transmis au bailleur de fonds ;
- d'assurer à tout moment le rôle de conseiller de la Coordination du Programme ;
- de procéder à toute investigation sollicitée par la Coordination du Programme.

L'Auditeur (trice) Interne exerce ses missions conformément aux normes internationales d'audit interne de l'IIA « Institute of Internal Auditors » et effectuera toutes les vérifications et les contrôles qu'il jugera nécessaires en la circonstance. L'examen comprendra tous les tests, confirmations, observations et vérifications jugés utiles par l'Auditeur (trice) Interne.

2.2. Qualifications et expériences requises

- Avoir un diplôme de niveau BAC+5 minimum en Audit et Contrôle, en Finance, en Comptabilité et gestion ou tout diplôme équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle, au cours des dix (10) dernières années, d'au moins cinq (05) en cabinet d'audit interne dans une institution publique ou à un poste similaire dans un Projet de Développement ;
- Avoir la qualification ou Certified Internal Auditor (CIA) ;
- Être apte physiquement ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés et des procédures de gestion financière, administrative et comptable des Projets de Développement ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels/progiciels de gestion (TOM2PRO) et le Pack Ms Microsoft Office (Excel, Word, etc.) ;
- Avoir une bonne communication écrite du français et/ou de l'anglais.

3 - LIEU DE TRAVAIL POUR TOUS LES POSTES

Le lieu de travail est Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, siège dudit programme. Toutefois, l'auditeur interne du Programme est appelé à effectuer des déplacements pour le compte du service partout où besoin sera.

4 - DURÉE DU CONTRAT POUR TOUS LES POSTES

La durée du contrat pour le poste sera de deux (02) ans éventuellement renouvelables sur la durée du Programme, l'évaluation des performances du Responsable se fera annuellement sur la base d'un contrat de performance, par une commission ad hoc mise en place à cet effet par le Président du COPIL. À l'issue de l'évaluation du Responsable, la commission jugera de l'opportunité de renouveler ou non son contrat.

5 - COMPOSITION DU DOSSIER POUR TOUS LES POSTES

Les dossiers de candidature doivent être déposés en version physique (05 exemplaires dont, 01 original et 04 copies) ou par mail (PDF) et devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation détaillée, faisant ressortir le(s) domaine(s) de compétence et l'expérience du/de (la) candidat(e) mettant en exergue les expériences similaires avec des documents justificatifs.
- Le CV devra également contenir les adresses complètes (boîte postale, téléphone, e-mail, etc.) du candidat et les adresses complètes d'au moins deux (02) références dont une (01) professionnelle et une (01) académique ;

- Des photocopies des diplômes et attestations ou tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications du/de candidat(e) ;
- Une photocopie de l'Acte de naissance ;
- Une photocopie de la Carte nationale d'Identité (CNI) ;
- Un Certificat médical attestant de l'aptitude physique du/de (la) candidat(e), datant d'au moins de trois (03) mois.

6 - DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

La sélection se déroulera en deux (02) étapes. La première portera sur l'étude des dossiers de candidature et la seconde consistera en l'interview des candidats présélectionnés. Le nombre de candidats présélectionnés sera limité à cinq (05) au maximum. Par la suite, ils seront invités pour des interviews en vue de la sélection finale.

La première étape pèsera pour : quatre-vingt pour cent (80 0/0) et la deuxième étape pour vingt pour cent (20 0/0).

7- DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être soumis en version physique sous pli fermé ou par e-mail au plus tard quatorze (14) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis, aux adresses ci-dessous indiquées avec la mention suivante :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

0 00002 /AMI/MINEPAT/PSRDREN/2025 du 8 MAI 2025 pour le
recrutement d'un (e) Auditeur (trice) Interne pour le Programme Spécial de
Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord (PSRDREN).

À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

L'adresse de dépôt :

- les versions physiques des dossiers de candidature : Secrétariat du Coordonnateur du PSRDREN, sis à Yaoundé, Immeuble Principal du MINEPAT, porte 619 ;
- les versions numériques seront transmises en même temps aux adresses e-mail suivantes : alhadjimagra@yahoo.fr et dzoutene@minepat.gov.cm avec copie à dairou_amadou@yahoo.fr et lordsaleh29@yahoo.fr .

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste sollicité à l'Antenne du PSRDREN, à Yaoundé sise à MESSA, Carrefour LISSOUCK, des publications du présent avis.

Le Ministre de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire



Alamine Ousmane Mey